



ENVIRONICS
R E S E A R C H G R O U P

**Recherche par groupe de discussion :
Stratégie du Canada sur la gouvernance internationale des océans
et la lutte à la surpêche mondiale – Attitudes au pays**

Février 2005

Environics Research Group Limited

Table des matières

Introduction	1
Sommaire	3
Analyse détaillée des constatations	6
A. Conscience et impression initiales des pêches	6
B. Rôle de Pêches et Océans Canada	11
C. Réaction au problème de la surpêche.....	13
D. Priorités d'intervention	21

INTRODUCTION

Méthodologie

Environics Research Group a le plaisir de présenter ce rapport de groupe de discussion à Pêches et Océans Canada (MPO). Environics a tenu une série de 12 groupes de discussion avec des représentants intéressés du grand public et d'intervenants des pêches, dans quatre villes et deux collectivités de pêcheurs un peu partout au Canada. Les endroits choisis étaient Toronto (29 nov.), Calgary (1^{er} déc.), Nanaimo (2 déc.), Halifax (6 déc.), St. John's (7 déc.) et Clarendville (8 déc.); deux groupes ont été réunis dans chaque ville. À Toronto et Calgary, les deux séances (une avec des hommes et l'autre avec des femmes, pour mieux aider le MPO à cerner des auditoires cibles) faisaient appel à des membres du grand public qui s'intéressent aux questions de politique publique, qui possèdent une éducation postsecondaire plus ou moins poussée, et que l'on pourrait qualifier de leaders d'opinion. Dans les quatre autres collectivités, la première séance réunissait un groupe de leaders d'opinion masculins et féminins, alors que l'autre séance au même endroit rassemblait des « intervenants » du secteur des pêches. Le MPO a fourni à Environics une liste de noms d'intervenants à recruter. Ces intervenants représentaient une combinaison de pêcheurs commerciaux et de gens oeuvrant dans des entreprises liées aux pêches, comme des propriétaires ou gestionnaires d'entreprises de pêche ou d'usines de transformation du poisson, des représentants de syndicats de pêcheurs et des gens rattachés à des groupes d'intérêts représentatifs de divers aspects des pêches.

La rédaction du guide de discussion pour les séances s'est effectuée après des consultations poussées entre Environics et le MPO, le Ministère ayant fourni des points de discussion, des questions et de la documentation. Une partie de cette documentation du MPO a également été distribuée à certains moments des séances, pour mieux informer les participants (en particulier les non-intervenants) sur la question. La première soirée des groupes de Toronto a également servi d'une certaine façon de séance pilote, pour apporter certains rajustements mineurs au programme de discussion.

Certaines techniques interactives ont été employées dans la conduite des séances de groupe de discussion. Une technique utilisée pour amorcer la discussion et apprendre, par exemple sur la sensibilisation actuelle aux défis des pêches, consistait en un exercice de jumelage, dans lequel des groupes de deux ou trois participants travaillent quelques minutes à l'écart, pour ensuite ramener de l'information au groupe. Cette méthode a produit une quantité considérable d'information dans une brève période, et contribué à rendre les participants plus à l'aise dans leurs interactions.

Objectifs

La surpêche s'impose rapidement comme un enjeu important, à la fois pour le Canada et pour le reste du monde. Il s'agit d'un enjeu complexe, voire compliqué, qui réunit des intérêts à première vue contradictoires, comme la conservation, les préoccupations environnementales, la souveraineté nationale et la diplomatie, ainsi que les aspects économiques. Au cours des dernières années, le Canada s'est trouvé mêlé à plusieurs incidents de surpêche qui ont retenu l'attention des médias. De toute évidence, plus les pêcheurs s'éloignent de leur pays d'origine à la recherche du poisson, plus ces incidents deviendront fréquents.

C'est pourquoi Pêches et Océans désire prendre l'initiative, tant au Canada que sur la scène internationale, de rehausser la sensibilisation à cet enjeu, dans l'espoir de progresser vers des solutions au problème de la surpêche qui tiennent compte des facteurs économiques et environnementaux.

Le MPO est d'avis que des activités de défense d'intérêts publics au Canada et à l'échelle internationale constitueront un moyen important de communiquer de l'information à divers auditoires à propos de l'intervention du Canada dans les questions de surpêche et de gouvernance internationale des pêches, et d'acquiescer un appui canadien et international pour de telles activités.

Cette phase de la recherche a été commandée afin de définir les paramètres de la défense d'intérêts publics au Canada et d'établir des hypothèses qui pourraient être étudiées plus à fond dans de futures recherches. Les séances des groupes de discussion ont également pu s'inspirer des conclusions de recherches quantitatives et qualitatives antérieures réalisées par Pêches et Océans Canada.

Les objectifs précis comportaient ce qui suit :

- Évaluer l'état actuel de sensibilisation et de compréhension de l'incidence des pêches pour le Canada et les Canadiens.
- Établir les enjeux perçus comme les plus troublants pour les pêches, et si les gens estiment que le gouvernement fédéral prend des mesures suffisantes pour protéger la vie aquatique.
- Évaluer le degré de préoccupation des Canadiens à l'endroit de la surpêche, et les motifs de cette préoccupation (s'agit-il d'une question de conservation pour maintenir les stocks de poisson, ou d'un enjeu économique pour maintenir la santé et la durabilité des collectivités?).
- Sonder les différences et les points communs dans les attitudes et le degré d'intérêt à l'égard de la surpêche internationale par rapport à la surpêche canadienne.
- Explorer les réactions au matériel de communications du MPO portant sur la situation de la pêche au Canada et la stratégie du Canada pour contrecarrer la surpêche et améliorer la gouvernance internationale des pêches, et identifier les éléments qui suscitent une réaction, positive ou négative.
- Explorer la compréhension et les opinions sur la gouvernance et la gestion internationales des pêches, ainsi que sur le concept d'action unilatérale (gestion d'intendance) et leurs éventuels compromis commerciaux et diplomatiques, ainsi que leurs conséquences économiques pour le Canada.
- Évaluer la compréhension du concept de développement durable et d'écosystèmes océaniques sains en regard des buts de la stratégie de surpêche, et le soutien accordé à ce concept.
- Cerner les besoins en information et les sources d'information désirées des Canadiens sur cet enjeu.

Cette recherche a également été réalisée afin de mieux comprendre les opinions, les attitudes et les impressions relativement à l'enjeu de la surpêche parmi différents segments de la population canadienne. On a porté une attention considérable aux distinctions parmi des Canadiens urbains et ruraux, de la côte est et de la côte ouest, et du grand public et des collectivités qui dépendent économiquement des pêches.

SOMMAIRE

A. Principales constatations et conclusions

Pêches du Canada

- Les discussions avec des Canadiens partout au pays faisaient régulièrement ressortir un solide attachement au principe de pêches saines et durables, que ces pêches présentent ou non une pertinence personnelle pour l'interlocuteur. Les gens qui vivent dans des collectivités qui dépendent des pêches semblaient sous-estimer l'importance réelle que les autres Canadiens accordent aux pêches.
- La plupart des participants à l'extérieur des régions côtières dépendantes des pêches percevaient les principaux défis pour les pêches comme relevant beaucoup d'enjeux environnementaux et de conservation. La surpêche et le déclin des pêches étaient mentionnés de façon régulière; d'autres préoccupations soulevées comprennent les risques liés à la pisciculture (aquaculture) et la pollution.
- L'importance des pêches pour le Canada était grandement appréciée partout au pays, pour des motifs économiques et environnementaux, et en reconnaissance de l'importance des pêches dans le développement historique du Canada. Toutefois, les participants étaient parfois surpris d'apprendre l'importance commerciale réelle des pêches.
- On se résignait un peu à l'idée que les industries primaires (fondées sur les ressources) comme les pêches étaient vouées à la stagnation ou au déclin; cependant, les participants n'appuyaient pas nécessairement cet état de fait.

Surpêche – Sensibilisation générale

- La sensibilisation au problème de la surpêche était presque universelle, évoquant des images comme les filets dérivants, des chalutiers délinquants en eaux canadiennes et des océans vidés de leur poisson. Divers pays étaient montrés du doigt et le Canada a reconnu sa part de blâmes
- Les préoccupations à l'égard de la surpêche portaient à la fois sur l'économie et l'environnement car les participants veulent/souhaitent qu'un équilibre soit atteint entre l'économie et l'environnement. Les participants du grand public s'inquiétaient et réagissaient émotivement aux taux de chômage, mais ils percevaient également la surpêche dans le contexte de la menace pour l'écosystème planétaire.
- Une opinion très répandue était que le problème de la surpêche en était un de navires étrangers qui envahissent les eaux canadiennes pour pêcher illégalement. Le fait que le problème que veut traiter le gouvernement porte en fait sur les activités en eaux internationales était mal compris.

Efforts du MPO

- La plupart des participants du grand public n'avaient aucune idée de ce qu'accomplit le MPO dans la lutte à la surpêche, mais l'on présumait que son intervention doit être inadéquate, puisque le problème s'aggrave. La plupart des gens n'avaient qu'un vague souvenir d'incidents comme la saisie d'un navire dans les années 1990, mais il faut noter qu'une personne s'est rappelée des incidents survenus en mai 2004.

- De façon générale, on convenait que pour s'attaquer au problème de la surpêche, le MPO aura besoin d'une stratégie diplomatique qui peut être appliquée. Les participants estimaient que le Canada doit collaborer avec d'autres intéressés comme des organisations internationales, des scientifiques et d'autres pays, pour en arriver à des changements durables. La connaissance des efforts diplomatiques canadiens dans le dossier de la surpêche et de l'existence d'organismes comme l'OPANO était à peu près nulle.
- On se demandait également si les pêches légales et illégales du Canada contribuaient au problème. Les intervenants participants se préoccupaient plus de la possibilité qu'un accent accru sur la surpêche à l'échelle mondiale détourne des ressources de l'application réglementaire au pays ou d'autres programmes importants.

Approche des communications

- Le matériel de communications a suscité des réactions très variées. Certains éléments des groupes rejetaient presque automatiquement tout message du MPO, à cause de leur attitude préconçue. Cependant, la plupart appréciaient être informés des initiatives du Canada jusqu'à maintenant. « *Il faudrait vraiment en informer le public.* »
- Les participants du grand public appréciaient être informés des progrès réalisés dans ce dossier et voulaient en savoir plus sur ce que d'autres pays accomplissent, qui sont les alliés du Canada et quels genres de pénalités peut-on imposer aux coupables d'infractions. L'éducation du grand public au Canada et en Europe a été proposée comme élément important de la solution : application de la loi, diplomatie et éducation.
- Il était clair qu'il faut prendre soin d'éviter des faits créant une impression contraire à celle que l'on vise (la mention de huit contraventions à des navires étrangers était régulièrement perçue comme un signe d'une politique faible, et non forte, et suscitait beaucoup de frustration dans les groupes). Hors contexte, des montants comme la stratégie de 45 millions de dollars provoquent des réactions mitigées. Les grosses sommes d'argent devraient faire l'objet d'une explication uniforme en ce qui a trait à leur utilisation (c.-à-d., 15 millions de dollars affectés à une surveillance accrue) ou on devrait présenter la ventilation des montants d'argent pour apporter des précisions sur l'utilisation de cet argent (5 millions affectés à cette initiative, 10 millions à une autre initiative). Cette façon de procéder aide non seulement à comprendre, mais elle favorise l'acceptation et limite la confusion lorsque les valeurs sont présentées dans divers produits de communication.

Stratégie du Canada

- On constatait un appui considérable à la participation d'autres ministères comme les Affaires étrangères, la Défense et l'Environnement à toute stratégie de la surpêche.
- On percevait une vive indignation face à certains étrangers qui souvent semblaient piller les eaux à l'intérieur de la zone canadienne, et les gens voulaient donc savoir quelles étaient les activités d'application réglementaire et les pénalités possibles.
- L'idée que le Canada adopte une attitude plus ferme et applique la réglementation dans les eaux internationales obtenait des appuis considérables. Les participants étaient

inquiets que des sanctions ne soient appliquées mais n'appuyaient pas les mesures unilatérales.

- Certains intervenants étaient plus susceptibles de favoriser des mesures fermes et voulaient que l'on agisse, mais voyaient des dangers pour le Canada s'il faisait cavalier seul, sans alliés. Les alliances ou partenariats internationaux étaient perçus comme essentiels à la réussite du Canada.
- La possibilité de représailles sous forme de sanctions économiques contre le Canada a été envisagée. Cependant, les participants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont souligné que nous avons déjà enduré des mesures américaines contre nos exportations de bois d'œuvre et de bœuf. Néanmoins, on convenait généralement qu'il fallait tenir compte de cette possibilité par rapport aux avantages éventuels de toute mesure unilatérale.
- Il y avait un soutien unanime à faire du principe du développement durable l'inspiration de la stratégie globale du Canada sur la surpêche internationale. Les participants convenaient que l'action du Canada devait être perçue comme s'inscrivant dans une préoccupation à l'endroit des pêches mondiales, et non seulement de ses propres intérêts. L'idée que le Canada prenne l'initiative dans ce dossier faisait l'objet d'un appui assez général.

B. Autres recherches suggérées sur l'opinion publique

Pêches et Océans Canada planifie déjà une deuxième phase de recherche qualitative qui se déroulera dans diverses villes européennes pendant l'hiver 2005. Cette recherche sera d'une importance inestimable comme référence sur le regard que posent des Européens engagés et des intervenants des pêches et des groupes environnementaux sur cette question. Le MPO applique certaines stratégies à moyen terme tant au Canada qu'en Europe, qui profiteraient d'une analyse suivie du contexte.

Nous suggérons de faire suivre cette recherche qualitative canadienne par une étude quantitative. La recherche par groupe de discussion peut nous renseigner sur l'éventail d'opinions et des modes d'expression du public canadien, mais elle ne nous permet pas de savoir avec précision à quel point les opinions des Canadiens sont répandues. À mesure que le MPO applique et communique ses politiques dans ce dossier, il serait utile de mesurer la perception de leur efficacité par des questions omnibus dans un mécanisme national (soit Focus Canada). Il serait également très avantageux pour le MPO de suivre à quel point cet enjeu gagne ou perd en pertinence au fil du temps.

Des recherches qualitatives plus poussées pourraient également devenir nécessaires plus tard, s'il survient d'importants événements exigeant une modification de l'approche, ou si le MPO désire évaluer les réactions à des nouvelles politiques ou communications envisagées. Le même principe s'applique aux séances prévues pour l'Europe.

Il faudra également effectuer des recherches de suivi auprès des intervenants à mesure que le dossier avancera. Une enquête quantitative auprès des intervenants n'est pas tellement pratique. Il serait peut-être plus logique à l'avenir d'organiser des rencontres personnelles intensives avec des intervenants clés, pour obtenir leur opinion crue des plus récentes mesures du MPO à l'égard de la surpêche.

ANALYSE DÉTAILLÉE DES CONSTATATIONS

A. Conscience et impression initiales des pêches

Associations spontanées

Au début de chaque séance avec le grand public, on demandait aux participants de se réunir en groupes de deux ou trois, pour discuter de ce qu'ils savaient des pêches au Canada, et des principaux éléments qu'ils voudraient mieux connaître. Les intervenants avaient une activité légèrement différente, dans laquelle ils avaient à définir des problèmes touchant l'industrie de la pêche commerciale en général.

Cette activité a été d'une grande utilité pour cerner comment les Canadiens de diverses collectivités percevaient les pêches, et quelles étaient leurs associations d'idées spontanées. Il est notable de constater le grand contraste entre la façon dont le grand public perçoit cet enjeu à Terre-Neuve-et-Labrador et comment il réagit ailleurs au Canada. Plus on s'éloigne de Terre-Neuve-et-Labrador, plus les gens ont tendance à associer les pêches à des questions d'environnement ou de conservation comme les toxines, les inquiétudes à propos des piscicultures, l'extinction possible d'espèces, des préoccupations sur la façon dont le Canada défend sa souveraineté, et ainsi de suite. À Terre-Neuve-et-Labrador, les préoccupations se rattachaient beaucoup plus à des facteurs économiques locaux et aux pertes d'emploi, et le degré de connaissance des enjeux de la surpêche était beaucoup plus élevé.

À Toronto et Calgary, nous avons affaire à des citoyens habitant très loin des côtes, pour qui les pêches ont très peu d'incidence économique directe; il faut néanmoins signaler que plusieurs participants à ces séances venaient à l'origine de l'Atlantique canadien, ou y avaient de la famille. C'est un indice de l'aspect très symbolique de la question des pêches pour les Canadiens, même s'ils vivent loin des côtes. Les participants de tous les groupes se sont rapidement animés en discutant du sujet et ont fait preuve d'un degré assez étonnant de connaissance et de préoccupation à propos des questions touchant les pêches.

Une grande partie des préoccupations exprimées spontanément avaient trait à l'environnement, plusieurs participants à chaque séance manifestant leurs inquiétudes à propos des déversements toxiques, des BPC dans le saumon de pisciculture, ou du mercure dans le thon. D'autres enjeux mentionnés spontanément dans le domaine environnemental comprenaient la contamination du poisson par les polluants, l'usage d'hormones de croissance en pisciculture, l'utilisation en pêche commerciale de filets dérivants qui emprisonnent également des dauphins, etc. Beaucoup de participants aux séances avec le grand public avaient l'impression que la pollution constituait une cause importante de la baisse des stocks de poisson. On a signalé que le poisson gagnait en popularité dans l'alimentation, et que les gens l'apprécient parce qu'il a la réputation d'être moins engraisant et plus sain. L'envers de la médaille est que les gens se préoccupent beaucoup de la salubrité du poisson.

On était également très conscient des difficultés économiques qu'affronte le secteur des pêches, en particulier bon nombre des participants masculins qui mentionnaient que la pêche est une « *façon très dure de gagner sa vie* » et que les stocks de poisson déclinaient pour une variété de raisons. Un bon nombre d'hommes à Toronto et Calgary ont mentionné la surpêche comme problème qu'ils connaissaient et qui selon eux menaçait nos stocks de poisson. La pêche à la morue était souvent qualifiée de « *finie* » et l'on avait l'impression que Terre-Neuve-et-Labrador était maintenant un désert économique à cause du grand nombre d'emplois perdus à la suite du déclin des stocks de morue.

Autre fait notable, à Calgary et dans la séance grand public de Nanaimo, on a aussi discuté considérablement de la surpêche sur la côte ouest, en particulier l'interception du saumon sur la bande côtière de l'Alaska, ainsi que des questions touchant les pêches des Premières nations, et l'on avait l'impression que les membres de ces dernières n'étaient assujettis à aucune restriction quant à la quantité ou à la saison des prises. Néanmoins, même dans l'Ouest canadien, on était très sensibilisé au mauvais état des pêches dans l'Atlantique canadien et à l'impact de la surpêche. Il faut signaler que lorsque l'on mentionnait la surpêche, c'était de façon très générale, avec habituellement des mentions de la surpêche de braconniers au pays et de pêche illégale par des étrangers en eaux canadiennes. Le principe global d'une surpêche en eaux internationales était souvent mal compris.

À Nanaimo, les enjeux mentionnés spontanément par le grand public ressemblaient notablement à ceux exprimés à Toronto et Calgary. L'accent portait presque entièrement sur la pisciculture et les dommages environnementaux qu'elle cause, le pou de poissons, le traitement préférentiel des pêcheurs autochtones, la pollution et la contamination de l'habitat. Sans surprise, on a également beaucoup insisté sur la pêche au saumon, presque à l'exclusion des autres pêches. La façon d'envisager les pêches présentait des différences notables à Nanaimo; beaucoup de gens étant conscients des incidences économiques de l'industrie de la pêche sportive et de sa valeur sur le plan des loisirs.

Voici certaines des questions à propos desquelles les participants du grand public à Toronto, Calgary et Nanaimo désiraient le plus un complément d'information.

Quel pourcentage de notre économie dépend des pêches?

Est-ce que le Canada fait partie du problème (de la surpêche) ou de la solution?

Quels sont les lois et règlements régissant les pêches?

Quelles sont les tailles de poisson qu'il est permis de pêcher?

Y a-t-il des règles pour rétablir les stocks de poisson que nous pêchons, comme pour le reboisement?

Quelle quantité de morue mangent les phoques?

Quelles sont nos limites territoriales?

Quel effet a le forage en mer sur le poisson?

Comment établit-on les contingents de pêche?

Qu'est-ce que l'on fait à propos de la pollution dans les océans?

Comme on pouvait s'y attendre, les participants du grand public à Halifax et Terre-Neuve-et-Labrador avaient des connaissances plus pointues des pêches de l'Atlantique, ayant tendance à passer directement à une discussion des enjeux économiques de l'industrie. Ils ont relevé des questions comme l'épuisement des stocks, la surpêche et les questions spécifiques aux stocks de poissons dans la zone réglementée par l'OPANO. À Halifax, on a également mentionné les pêches autochtones. À certains égards, les réponses du grand public à Halifax rejoignaient celles du centre et de l'ouest du Canada, avec beaucoup de discussions spontanées sur les risques environnementaux de la pisciculture et des préoccupations sur les toxines dans le poisson que l'on retrouve dans son assiette. Les participants du grand public d'Halifax avaient tendance à s'identifier plus comme des consommateurs de poisson et produits de la mer que des gens qui dépendent économiquement de la pêche.

À St. John's et Clarendville, on s'attachait beaucoup plus à la façon dont le gouvernement gère les pêches, avec l'impression d'une trop lourde bureaucratie et d'une application insuffisante de la réglementation de la surpêche. Il était beaucoup plus souvent question d'enjeux liés à l'emploi, comme les chômeurs des usines de poisson en quête de travail, et les programmes de recyclage pour des pêcheurs qui ne peuvent plus exercer leur métier. Certains participants ont

abordé d'emblée les questions de surpêche en eaux internationales, spécifiquement le problème de surpêche sur le nez et la queue du Grands Banc et le Bonnet Flamand, une zone juste à l'extérieur de la limite de 200 milles du Canada. On a également signalé le manque de dialogue entre le gouvernement et les pêcheurs.

Dans l'est, les sujets que les gens désiraient approfondir étaient de nature plus détaillée et technique, par exemple les suivants.

Comment établit-on les contingents autochtones et non autochtones?

Comment traite-t-on les petits pêcheurs indépendants?

Qui décide la façon de répartir la ressource?

Quand le Canada tiendra-t-il tête aux étrangers qui pratiquent la surpêche?

Pourquoi n'y a-t-il pas encore de morue après 12 ans de moratoire?

Quelles sont les pénalités pour les étrangers qui pratiquent la surpêche?

Quelles sont les espèces les plus menacées?

Que fait le Canada à propos de la surpêche? Y a-t-il une surveillance véritable?

Perception de l'importance des pêches pour le Canada

Les participants étaient presque unanimes à déclarer que les pêches sont très importantes pour le Canada. Il était évident que même dans des régions du Canada très éloignées de l'industrie des pêches, on estimait que la pêche fait partie intégrante de l'évolution économique historique du Canada. En fait, plusieurs ont mentionné qu'à certains égards, le Canada doit son existence même à la découverte au XVI^e siècle d'énormes stocks de morue au large de Terre-Neuve-et-Labrador. En fait, les participants avaient tendance à surestimer l'importance économique globale des pêches pour le Canada, certains croyant même qu'elles représentaient jusqu'à 20 % de nos exportations! Toutefois, on reconnaissait également de manière générale que les pêches n'avaient pas une aussi grande importance économique globale pour le Canada que d'autres industries primaires comme la foresterie et l'agriculture.

La plupart des participants reconnaissaient également que lorsque les pêches sont en difficulté, tous les Canadiens sont touchés (p. ex. certains participants ont avancé que c'est l'ensemble des contribuables qui paie la facture pour le recyclage et l'assurance-emploi). À Calgary, on a également signalé que lorsque les pêches vont mal, plus de gens des collectivités côtières viennent s'installer en Alberta. Il était convenu que les pêches représentent un mode de vie et de subsistance dans les collectivités côtières, et que cette industrie a besoin d'être protégée. Certains participants, pour qui les problèmes des pêches étaient plus d'ordre environnemental, ont mentionné que les pêches étaient importantes pour le Canada parce que lorsque le secteur est menacé et que les stocks de poisson s'effondrent, les conséquences pourraient toucher l'écosystème marin dans son ensemble. Que l'on rattache les pêches à des aspects plus économiques, ou plus orientés sur l'environnement et la conservation, il est largement convenu que l'état des pêches a des répercussions sur l'écosystème et le reste de l'économie.

Certains participants de Toronto, Halifax et Calgary ont également mentionné l'importance de la pêche dans son incidence sur le consommateur. Si les pêcheries s'effondrent et que des stocks de poisson disparaissent, le poisson deviendra inévitablement plus dispendieux au supermarché. Certains ont aussi déclaré qu'un pays comme le Canada devait être autonome au plan de l'alimentation, et que le poisson gagnait constamment en popularité alors que les gens recherchent une nourriture moins grasse, et que des aliments comme les sushis deviennent plus populaires. D'autres se préoccupaient de la menace d'une rareté du poisson à mesure que des zones de pêche épuisent leurs stocks dans le monde. Il faut signaler qu'à Nanaimo, et à Calgary dans une moindre mesure, des participants ont également jugé la pêche importante à

cause de tous les touristes venant s'adonner à la pêche sportive. Des participants à Nanaimo ont aussi avancé une vision plus écologique des pêches, que l'un d'entre eux a exprimé ainsi :

« Les pêches sont comme un baromètre de l'état de l'environnement, le canari dans la mine de charbon. »

À Halifax, certains étaient d'avis que les pêches constituaient une industrie des ressources parmi d'autres, qui sont très importantes dans une région particulière, mais non ailleurs. L'importance des pêches en Nouvelle-Écosse était comparable à celle du blé en Saskatchewan. À Terre-Neuve-et-Labrador, il va sans dire que les pêches étaient perçues comme très importantes pour l'économie provinciale, ainsi que pour la survie des petits villages éloignés. Les participants de Terre-Neuve-et-Labrador avaient également l'impression (qui semble non fondée d'après les résultats d'autres discussions partout au pays) que le reste du Canada ne reconnaissait pas l'importance des pêches et ne se souciait pas du sort des pêcheurs.

« Le problème de la pêche n'a jamais attiré qu'une fraction de l'attention consacrée à l'exportation du bœuf de l'Alberta vers les É.-U. »

Avenir des pêches

Avant l'échange des documents et fiches d'information, pour la plupart, les Canadiens de toutes les collectivités avaient tendance à percevoir les pêches comme une industrie stagnante ou en déclin. L'opinion prépondérante au pays était que l'industrie des pêches sur la côte est se dirigeait vers un déclin à long terme. Beaucoup jugeaient inévitable que l'industrie de la pêche perde de l'envergure et emploie moins de gens. Cette perception du déclin des pêches découlait d'images fortes que tant de gens semblent avoir de stocks de poisson radicalement diminués, la morue du Nord étant l'exemple le plus frappant, et d'impressions d'un chômage chronique élevé dans les collectivités dépendant des pêches.

À quelques exceptions près, la plupart des participants exprimaient l'impression spontanée que des industries primaires comme les pêches et la foresterie représentaient la « vieille » économie, et que pour l'avenir, le Canada compterait probablement de moins en moins sur ce type d'emplois. Certains ont mentionné que la pêche était un moyen très dur de gagner sa vie, et que les jeunes d'aujourd'hui ne veulent probablement pas exercer ce métier, préférant « travailler dans un quelconque bureau ».

À l'issue de la discussion, il y avait également quelques opinions dissidentes sur l'avenir des pêches. Quelques personnes ont signalé que l'on mange de plus en plus de poisson au Canada, et qu'en ce sens, les pêches gagnent en importance. Certains ont également affirmé à St. John's et Clarendville que l'industrie des pêches n'était pas nécessairement en voie de réduction, mais plutôt dans une période d'évolution et d'adaptation, quelques participants rappelant comment dans l'année suivant le moratoire sur la morue, l'industrie du poisson et des produits de la mer de Terre-Neuve-et-Labrador avait connu l'une de ses meilleures années en se concentrant plus sur le crabe, la crevette et les mollusques. On a cependant aussi mentionné que même si ces nouveaux secteurs de pêche produisent des revenus, on avait l'impression qu'ils ne créaient pas autant d'emplois que l'avaient fait auparavant la pêche à la morue et l'emballage du poisson.

À Nanaimo, on manifestait un peu plus d'optimisme et de sensibilisation à une économie des pêches plus diversifiée (p. ex. pêche sportive, tourisme). Néanmoins, là aussi, les gens craignaient qu'avec les menaces combinées de la surpêche et de la pollution, l'industrie des

pêches puisse difficilement demeurer durable à long terme. Exception faite des participants de Nanaimo et de quelques autres à Calgary, les participants au reste des séances connaissaient très peu de choses des pêches sur la côte ouest. D'après ce qui s'est dit, il semblerait que les Canadiens associent les pêches principalement à l'Atlantique canadien, à moins de vivre littéralement sur les rives du Pacifique. On a tout de même parfois évoqué le souvenir de vieux conflits au cours desquels des stocks de saumon avaient été interceptés dans la bande côtière de l'Alaska. Plus particulièrement, certains estiment que l'industrie de la pêche de l'Atlantique est plus traditionnelle, tandis que celle du Pacifique est plus moderne.

À Terre-Neuve-et-Labrador, des participants exprimaient une vue très locale de l'industrie et un grand scepticisme. Certains fondaient des espoirs dans la possibilité que les pêches gagnent en importance si le Canada pouvait créer plus d'emplois à valeur ajoutée dans le secteur, et se diversifier avec d'autres nouveaux produits de la mer. Cependant, la plupart des gens de St. John's et Clarenville étaient d'avis que le gouvernement fédéral voulait une réduction du secteur des pêches et se contentait de gérer le déclin d'une industrie. Certains soupçonnaient le gouvernement d'avoir comme stratégie à long terme d'expulser les petits exploitants de l'industrie, pour laisser les grands intérêts corporatifs dominer. On avait l'impression que même si les pêches avaient une grande importance pour Terre-Neuve-et-Labrador, comme la proportion de la province dans la population canadienne diminue à un rythme constant, les pêches étaient vouées à occuper de moins en moins de place au Canada dans son ensemble.

On a quelque peu discuté des différences apparentes entre les pêches de la côte est et de la côte ouest. Un point est ressorti très clairement, ce n'est que sur la côte ouest que l'on est vraiment conscient des pêches sur cette côte. Même à Calgary, les gens avaient tendance à mieux connaître les enjeux des pêches de la côte est. On savait plus ou moins « *qu'ils pêchent beaucoup de saumon sur la côte ouest* », mais tous les reportages sur la pêche à la morue à Terre-Neuve-et-Labrador et les divers conflits entre pêcheurs autochtones et non autochtones en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick avaient pris beaucoup plus de place dans les nouvelles. On a également relevé qu'à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse, les pêches occupaient une grande place dans l'économie provinciale. Même à Nanaimo, on reconnaissait que la C.-B. dépendait beaucoup moins des pêches que certaines provinces de l'Atlantique, à cause de la présence de tant d'autres industries importantes en C.-B., comme la foresterie, les mines, la technologie avancée, le tourisme, le cinéma, et ainsi de suite. On était également d'avis que les pêches en C.-B. étaient plus industrialisées et modernes, avec de plus gros navires.

Défis pour les pêches

La discussion des principaux défis qu'affrontent les pêches reprenait souvent des thèmes de la discussion initiale des préoccupations s'exprimant spontanément. Certaines tendances régionales relativement prévisibles se dégageaient. Les gens de Nanaimo, Toronto et Calgary avaient tendance à percevoir les défis plutôt en termes environnementaux, notamment des facteurs de durabilité et de conservation. Par contre, dans les deux collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador, et dans une moindre mesure à Halifax, l'identification des défis pour l'industrie des pêches portait presque entièrement sur le moratoire de la morue et son incidence sur l'économie locale. Il faut également signaler que dans les séances d'Halifax et de Terre-Neuve-et-Labrador, on a aussi mentionné la chasse au phoque. Cependant, c'était toujours dans le contexte de l'abondance apparente des phoques qui supposément « *mangent toute la morue* ».

Voici certains des défis pour les pêches qui ont été mentionnés spécifiquement le plus souvent.

- Surpêche par des étrangers.
- Maintien de la durabilité des pêches.
- Prévention de l'épuisement des stocks de poisson.
- Impact de la pollution et du réchauffement climatique.
- Équilibre entre les facteurs économiques et le maintien des stocks.
- Dangers de la pisciculture.
- Mauvaises études scientifiques « *du gouvernement* » qui ont mal réorienté l'industrie.
- Le gouvernement ne porte pas suffisamment attention aux pêcheurs eux-mêmes.
- Braconnage au pays par les Autochtones et d'autres.
- Manque d'argent pour la recherche.
- Application insuffisante des règles.
- Manque de pénalités pour la surpêche étrangère.
- Protection de la salubrité du poisson.
- Déclin de la chasse au phoque signifiant que le phoque mange trop de morue.

B. Rôle de Pêches et Océans Canada

Traitement gouvernemental des pêches

Les participants avaient des impressions variées sur le traitement global que le gouvernement accorde aux pêches. Dans l'ensemble, cette impression s'affichait de manière plutôt négative et cynique, et peut-être mal informée. Les gens ne pouvaient pas mentionner de politique ou décision gouvernementale particulière avec laquelle ils n'étaient pas d'accord. Les participants présumaient plutôt que le gouvernement devait mal faire son travail, puisque le consensus était que les pêches de la côte est étaient gravement menacées. En l'absence d'autre information, on avait tendance à faire porter le blâme sur une mauvaise gestion gouvernementale. Beaucoup de participants à Toronto et Calgary admettaient qu'ils étaient peu informés, sinon pas du tout, sur ce que le gouvernement fédéral accomplissait effectivement pour les pêches. Mais ils présumaient que si les pêcheurs étaient en colère, que des emplois se perdaient, que des BPC se retrouvaient dans le saumon et que les stocks de morue n'existaient toujours pas, alors le gouvernement avait gaffé.

À Nanaimo en particulier, ainsi que parmi les femmes à Toronto et Calgary, on avait fortement l'impression que le gouvernement canadien agissait mollement, ne voulant pas prendre position sur les questions touchant le poisson. On avait l'impression que le Canada ne défend jamais fermement ses intérêts sur la scène internationale. Certains mentionnaient comment Brian Tobin avait mené la bataille dans l'affaire du turbot. Sans vraiment connaître les détails, les participants se disaient frustrés que des mesures qu'ils jugeaient fortes et positives aient été sans lendemain. On a également affirmé à Nanaimo que le gouvernement fédéral semblait obnubilé par les pêches de la côte est, et que l'on ne faisait presque rien sur la côte du Pacifique.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le consensus était que les pêches avaient une priorité relativement faible pour le gouvernement fédéral dans son ensemble. Une impression répandue veut que Terre-Neuve-et-Labrador compte peu de sièges au Parlement fédéral, et que la question n'est donc pas perçue comme susceptible de faire gagner des votes au gouvernement. Cela dit, certains participants ont effectivement reconnu que le gouvernement fédéral a de nombreuses autres priorités comme la santé et l'économie dans son ensemble, et qu'il n'était pas réaliste de s'attendre à ce qu'il accorde la priorité aux pêches. Un autre commentaire fréquent dans toutes les collectivités côtières de l'Atlantique, en particulier de la part des intervenants, était que le MPO avait tendance à consacrer du temps et de l'argent à appliquer les règlements à la lettre

dans les eaux côtières, où il peut imposer des amendes à des Canadiens pour des infractions mineures, mais qu'il n'y avait à peu près pas de mesures d'application prises à l'encontre des navires étrangers. À Nanaimo, les intervenants se plaignaient également du manque de ressources pour faire appliquer les règlements nationaux.

Un autre commentaire assez fréquent à Halifax, et aussi à Nanaimo en particulier, était l'opinion que le MPO avait connu d'importantes coupures de son financement dans les années 1990, et que les ressources étaient maintenant insuffisantes pour lui permettre de sanctionner les infractions les plus flagrantes aux règlements et normes nationaux. On avait généralement l'impression que le MPO souffrait d'un grave manque de ressources humaines.

Quelques commentaires typiques sur le rôle du gouvernement :

- *Le gouvernement fédéral est bloqué au feu rouge.*
- *Il n'a pas la volonté de donner la priorité aux pêches.*
- *Ils parlent beaucoup, mais ils ne sont plus là quand vient le temps de sortir le portefeuille.*
- *Ils font le minimum pour que les gens arrêtent de se plaindre.*
- *Ils laissent les autres pays faire n'importe quoi, mais ils ne tolèrent aucun écart mineur commis par des Canadiens.*
- *Les politiciens ne connaissent rien des pêches et ils ne veulent pas consulter les pêcheurs.*
- *Le gouvernement doit se préoccuper de la santé, de l'armée et de l'économie, les pêches ne rapporteraient pas assez de votes.*

Évaluation du rôle du MPO

La connaissance générale du MPO variait énormément selon les séances. Dans les quatre séances menées avec des intervenants, à peu près tout le monde connaissait le travail du MPO, et l'on pourrait en dire autant des groupes du grand public de l'Atlantique canadien et, dans une moindre mesure, de Nanaimo. Il faut souligner que dans des villes comme St. John's, Nanaimo et Halifax, le MPO a une présence locale assez forte, du fait qu'il occupe de grands immeubles que les résidents voient chaque jour. On relève avec intérêt que chez les intervenants de chaque collectivité et les Canadiens de l'Atlantique, on avait la ferme impression que les employés du MPO qui travaillaient dans la collectivité étaient des personnes locales très appréciées, bien informées et bien intentionnées. Mais beaucoup d'intervenants s'inquiétaient que les « *bureaucrates d'Ottawa* » donnent une mauvaise orientation au personnel sur place du MPO.

Comme on l'a mentionné, des participants avaient avancé que les réductions de dépenses du gouvernement fédéral dans les années 1990 avaient tellement affecté le MPO que ses employés semblaient toujours débordés à cause d'un effectif insuffisant. Il faut souligner que les intervenants dans toutes les collectivités faisaient une importante distinction entre les employés du MPO avec lesquels ils avaient des rapports directs et les « *bureaucrates anonymes d'Ottawa* ». À de multiples reprises, les intervenants ne se tarissaient pas d'éloges sur l'expertise et le professionnalisme du personnel du MPO avec qui ils travaillaient. Ils croyaient cependant que le financement du Ministère avait subi des coupures d'une telle ampleur qu'il était presque impossible pour ces gens de bien accomplir leur travail.

À Toronto et Calgary, on connaissait très peu le MPO, et même pas du tout dans certains cas. Quelques femmes reconnaissaient vaguement l'acronyme MPO, mais autrement il n'évoquait

rien. Quelques participants ont encore mentionné Brian Tobin, mais sans se souvenir des faits exacts. Une ou deux personnes avaient entendu parler qu'un navire international avait été arraisonné en mai 2004 pas établi de lien entre cet événement et le MPO. Les gens présumaient généralement qu'il y avait un ministère ou un organisme fédéral quelconque qui s'occupait des questions des pêches, mais la reconnaissance du nom MPO était très faible.

Au chapitre des priorités souhaitées pour le MPO, un certain consensus se manifestait sur la lutte à la surpêche par des étrangers, la lutte à la pollution dans les océans, et des mesures pour faire des pêches une industrie durable. Beaucoup de gens, en particulier à Halifax, avaient également l'impression que la Garde côtière n'avait pas l'envergure nécessaire et aurait besoin de renforts. Certains participants de l'ouest ont ajouté qu'ils croyaient que le MPO devrait accorder plus de priorité à la recherche scientifique sur les océans, afin de prendre de meilleures décisions. À Nanaimo, beaucoup de gens désiraient que la protection de l'habitat du poisson obtienne une priorité supérieure, en investissant plus dans les programmes de mise en valeur des salmonidés, avec plus de recherche scientifique et un dénombrement plus exact des poissons. Une autre opinion répandue à Nanaimo était que le MPO, et le gouvernement fédéral en général, négligeait systématiquement l'Ouest canadien et les pêches de la côte ouest. On avait l'impression que le MPO accordait une priorité écrasante aux pêches de la côte est, et que l'on consacrait bien trop peu de ressources aux problèmes de pêcheries de la côte ouest.

À Calgary et Toronto, les gens tendaient à percevoir les priorités souhaitées pour le MPO plutôt dans les domaines de la lutte à la pollution des océans et du rétablissement des stocks de poisson. Beaucoup des participants dans ces villes faisaient un parallèle entre les politiques des pêches et des forêts, et avaient l'impression que si l'on peut reboiser les forêts, on devrait en principe pouvoir en faire autant pour les pêches.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la grande priorité souhaitée pour le MPO visait clairement la surpêche. On a souvent affirmé que le Canada devait sortir de sa passivité sur cette question et plutôt adopter la ligne dure, même si cela signifiait de la part du Canada des mesures unilatérales qui pourraient entraîner des représailles.

Un point soulevé à maintes reprises par des intervenants, et dans une moindre mesure par le grand public à St. John's, Clarendville, Halifax et Nanaimo, était que le MPO avait un urgent besoin de ressources et de personnel supplémentaires pour être en mesure de bien faire appliquer les règles. Il y avait un large consensus à l'effet que le Ministère manquait tellement de personnel que même les inspections les plus routinières au pays étaient négligées, et que la qualité des travaux scientifiques du MPO était en baisse. La plupart des groupes ont également à tout le moins mentionné que le MPO devrait passer en revue l'exploitation des piscicultures de poisson, un thème évoqué spontanément. Les participants décrivaient ces exploitations comme étant mauvaises pour l'environnement et la santé humaine, même si les participants n'étaient pas certains que la pisciculture relève de la compétence du MPO. Une autre priorité mentionnée à Terre-Neuve-et-Labrador était que le MPO devrait effectuer plus de recherche et créer des programmes sur des poissons et produits de la mer autres que la morue, qui pourraient avantageusement remplacer la morue si cette dernière ne se rétablit jamais.

C. Réaction au problème de la surpêche

Associations spontanées à l'égard de la surpêche

Lorsque l'on demandait aux participants leurs impressions et associations spontanées devant le mot « surpêche », bon nombre des mêmes images revenaient partout au pays. Les images les plus puissantes étaient celles d'énormes filets dérivants raclant tout le fond de l'océan,

dauphins compris, et les quantités massives de prises rejetées et gaspillées. Certains dressaient un parallèle entre la situation du poisson en 2004 et le sort du bison dans les prairies au XIX^e siècle.

On relevait cependant certaines différences subtiles dans ces associations d'un endroit à l'autre. À Toronto, à Calgary, et même à Nanaimo, les images tendaient plus vers les filets dérivants en haute mer évoqués, et un concept plus général selon lequel « l'humain » en veut toujours plus et pêche de façon non durable. On était également plus conscient du lien entre la surpêche et les enjeux de conservation, avec de nombreux commentaires sur la destruction d'espèces entières. On était cependant peu conscient des modalités précises de la surpêche en eaux internationales et des responsables de cette pratique.

Dans les collectivités de l'Atlantique, les associations spontanées avec la surpêche portaient beaucoup plus précisément sur l'image de chalutiers étrangers qui pêchent illégalement en eaux canadiennes et se défilent avec leurs prises. Il y avait également des mentions plus spécifiques de navires internationaux se tenant juste à la limite de 200 milles pour pêcher tout ce qui bouge, en particulier sur le nez et la queue des Grands Bancs et le Bonnet Flamand. À l'opposé, à Nanaimo, on soulignait que le plateau continental s'avance beaucoup moins dans la côte du Pacifique et que par conséquent, il y a très peu de pêche commerciale sur la côte ouest à l'extérieur de la limite des 200 milles. Par conséquent, on se préoccupait beaucoup plus de la possibilité d'une surpêche américaine dans la bande côtière de l'Alaska et du braconnage local en eaux canadiennes.

Il faut signaler que même dans des endroits comme St. John's et Clarendville, où le dossier de la surpêche a été abondamment commenté au fil des années, il semble subsister d'importantes idées fausses apparentes. La plupart des participants revenaient constamment sur le concept que la surpêche désignait des navires étrangers pêchant illégalement à l'intérieur des eaux canadiennes. Le principe que le problème de la surpêche touche principalement des eaux internationales dans lesquelles le Canada détient peu de pouvoir pour appliquer des contingents semblait complètement échapper aux gens.

Quelques citations de commentaires à propos de la surpêche :

- *Des gens qui pêchent où ils ne devraient pas pêcher.*
- *Un océan vidé.*
- *Des grands filets dérivants qui ramassent tout.*
- *Des dauphins piégés dans des filets dérivants.*
- *Emplois perdus, villages de pêcheurs abandonnés.*
- *L'avidité humaine, tuer la poule aux œufs d'or.*
- *Des étrangers avec des usines flottantes qui pillent tout sur leur passage.*
- *Des navires remplis de poisson qui voguent vers d'autres pays.*

La surpêche à titre de problème canadien et mondial

Les participants étaient presque unanimes à estimer que la surpêche constituait un important problème pour le Canada dans son ensemble, bien que dans l'Atlantique canadien on se demandait parfois si les gens du Canada central le réalisaient. Les participants de Toronto et de Calgary avaient tendance à penser que la surpêche était vraiment un grave problème tant pour le Canada que pour le monde entier. Les gens de ces villes soulignaient toutes les pertes d'emploi et le prix croissant du poisson au supermarché comme un signe que le problème affecte chacun d'entre nous, à tout le moins indirectement. Dans les collectivités

terre-neuviennes de St. John's et Clarendville, les participants avaient tendance à percevoir le problème de la surpêche de manière beaucoup plus locale, par exemple comment il affectait l'économie locale et ce qui se déroulait au large de Terre-Neuve-et-Labrador. On était moins convaincu que la surpêche était perçue comme un problème pour le reste du pays.

À l'extérieur de Terre-Neuve-et-Labrador, les participants étaient également réceptifs à l'idée que la surpêche n'est pas seulement un problème canadien, mais aussi un problème pour le monde entier. On a mentionné à plusieurs reprises que « *les poissons n'ont pas de passeport* » et que les océans de la planète sont tous reliés entre eux. Certains soulevaient l'hypothèse que l'un des motifs de la surpêche plus récente au large du Canada était que d'autres stocks de poisson un peu partout dans le monde avaient déjà été épuisés par la surpêche, et que les navires d'autres pays devaient donc aller de plus en plus loin pour trouver du poisson. D'autres mentionnaient que les océans constituent une ressource commune pour le monde entier, et que lorsqu'une région est affectée par la surpêche, l'effet se manifesterait inévitablement partout ailleurs. Certains participants bien informés des enjeux de conservation s'inquiétaient du fait que des régions entières des océans étaient exploitées jusqu'à épuisement, et que les filets dérivants détruisaient le corail et des sources d'alimentation pour les baleines, etc. Ils soulignaient souvent que l'état des océans a une influence critique sur l'écosystème planétaire. Comme le disait un participant :

« Même si un seul pays pratique la surpêche, tous les autres seront affectés, éventuellement. »

De manière différente, dans la mesure où la surpêche était perçue comme un problème international à St. John's, c'était dans le contexte de navires de pêche avec des pavillons de complaisance pêchant illégalement, ou de pays de partout dans le monde venant pratiquer la surpêche au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Le sentiment le plus typique à Terre-Neuve-et-Labrador était que la surpêche causait déjà suffisamment de problèmes localement sans que l'on doive en plus se préoccuper du reste de la planète. Un commentaire typique à St. John's :

« La surpêche doit se pratiquer partout, mais nous n'en entendons pas parler ailleurs, et c'est ici seulement que nous avons d'excellentes zones de pêche à l'extérieur de notre limite de 200 milles. »

Le niveau de connaissance de pays particuliers coupables de surpêche variait considérablement d'une collectivité à l'autre. Certains participants ont également mentionné que le Canada faisait peut-être partie du problème. On soupçonne notre industrie de la pêche d'être aussi avide que celle d'autres pays. On soupçonne également que de mauvaises conclusions scientifiques du MPO auraient porté nos pêcheurs à croire qu'ils pouvaient réaliser des prises beaucoup plus importantes qu'ils auraient dû dans les années 1980, et l'on a aussi mentionné que le Canada compte sa part de braconniers. Pour citer un intervenant d'Halifax :

« En fait, tout cela tourne autour de Terre-Neuve-et-Labrador, ce n'est pas un problème pour le reste d'entre nous. Ils vous diront que la morue est partie parce que les phoques en mangent trop ou à cause de la surpêche étrangère. Ils vont blâmer n'importe qui sauf eux-mêmes. »

Sensibilisation et préoccupation à l'égard de la surpêche en eaux internationales

Comme on l'a mentionné, beaucoup des participants du grand public, sinon la plupart, y compris ceux de la séance de Terre-Neuve-et-Labrador, ne semblaient pas saisir entièrement le concept de la surpêche en eaux internationales par d'autres pays. Lorsqu'il était question de surpêche, les participants du grand public avaient tendance à évoquer automatiquement des chalutiers étrangers pêchant illégalement dans les eaux territoriales canadiennes. On peut donc

facilement comprendre que l'on n'hésitait pas une seconde à réclamer des mesures draconiennes d'application de la loi dans ce dossier. Cependant, lorsque l'on présentait aux participants une explication détaillée du fait qu'une grande partie du problème de la surpêche provient des activités à l'extérieur de la limite de 200 milles, on reconnaissait plus ou moins que la solution pourrait ne pas être si simple. Certains des participants les mieux informés du grand public à St. John's, Clarendville et Halifax connaissaient beaucoup mieux cet aspect du problème, et presque tous les intervenants étaient au fait de la situation.

Après une explication du problème de la surpêche en eaux internationales, les gens comprenaient facilement pourquoi il s'agit d'une grave menace pour les pêches canadiennes et l'écosystème océanique mondial. Tous comprenaient aussi que le poisson n'a pas de frontières et qu'une surpêche massive en eaux internationales causerait un déclin des stocks de poisson en eaux canadiennes. À Terre-Neuve-et-Labrador, certains se préoccupaient de la présence de navires internationaux juste au-delà la limite de 200 milles. Ils étaient d'avis que ces navires s'adonnent à la surpêche dans le Nez et la Queue des Grands Bancs, où se trouvent les frayères de la morue et les stocks chevauchants.

Il faut signaler que la grande majorité des participants n'étaient pas au courant de quelconques mesures spéciales appliquées par le MPO pour lutter contre la surpêche étrangère en eaux internationales. On percevait toutefois un sentiment réel que le Canada devrait assumer une forme quelconque de leadership dans ce dossier et s'y engager à plus long terme. « *Je serais en faveur, à condition que ce ne soit pas une mode passagère.* »

Parmi les intervenants de la côte est et certains participants du grand public à St. John's et Clarendville, on avait une conscience limitée de l'existence de l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest) à titre d'institution qui a comme fonction de régler ce problème. En fait, quelques intervenants de Terre-Neuve-et-Labrador avaient même assisté personnellement à des réunions de l'OPANO et ont pu informer le groupe de participants.

La plupart des participants croyaient que la surpêche étrangère en eaux internationales représentait une menace beaucoup plus grave pour les pêches que la surpêche nationale en eaux canadiennes. Cela dit, on constatait beaucoup de préoccupations à Halifax et Nanaimo sur l'ampleur du braconnage et de la surpêche au pays. Il pouvait s'agir de pêcheurs locaux dépassant leur contingent, de gens qui pêchent sans permis, et de pêches par les Premières nations, qui pour beaucoup semblent échapper à toute réglementation. On estimait aussi que même si ces infractions au pays finissaient par aboutir à un total important, les dommages réels aux stocks mondiaux de poisson étaient beaucoup moins graves que ceux des activités internationales. Le Canada doit donner l'exemple au monde. On a avancé à plusieurs reprises que si le Canada veut devenir un chef de file dans la lutte à la surpêche internationale, nous avons intérêt à nous assurer de présenter un bilan sans taches. On a également souligné que bien que le Canada détienne la compétence et le pouvoir d'appliquer des règlements au pays, nous possédons une capacité beaucoup plus limitée d'agir contre ce qui a lieu en eaux internationales, et certains estimaient donc que nous devrions concentrer nos efforts là où ils peuvent changer les choses, dans nos propres eaux.

Réaction à la documentation

Un document de deux pages d'information générale sur le contexte des pêches au Canada a été distribué à tous les participants. Ces derniers étaient invités à lire le document et à noter tout point qui attirait leur attention.

Le document a suscité une réaction globale mitigée. Certains groupes du grand public, en particulier ailleurs qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, ont trouvé le document assez intéressant et tendaient à accepter les faits tels que présentés. Souvent, des gens qui auparavant ne savaient absolument rien de ce que le MPO accomplit à l'égard de la surpêche étrangère étaient impressionnés par le simple fait que l'on agisse à propos de cette question. Le document leur donnait l'impression que le dossier progressait.

Chez l'ensemble des intervenants et des représentants du grand public à Terre-Neuve-et-Labrador, le document a suscité beaucoup de scepticisme. On commentait souvent que c'était du rabâché, que le même document aurait pu être rédigé il y a vingt ans. On avait tendance à douter beaucoup de l'intention du gouvernement de faire aboutir l'une ou l'autre des mesures mentionnées.

Certains points précis du document d'information ont beaucoup attiré l'attention, de manière tant positive que négative.

- Beaucoup de participants sont revenus sur le fait que le Canada est le cinquième exportateur de poisson et produits de la mer au monde, et sur la valeur totale de 4,5 milliards de dollars de ces exportations. Bon nombre de participants de Toronto, Calgary et Nanaimo et du grand public à Halifax étaient plutôt surpris d'apprendre l'envergure du secteur des pêches. Beaucoup ne se doutaient absolument pas que le Canada se trouvait dans le groupe des plus grands exportateurs de poisson au monde. À Terre-Neuve-et-Labrador et parmi les intervenants, ces données étonnaient beaucoup moins. En fait, certains d'entre eux se demandaient quels étaient les quatre pays qui exportaient PLUS que le Canada, si ce dernier était au cinquième rang.
- Le principe selon lequel le poisson ne connaît pas de frontières était souvent cité.
- Le document mentionne des navires délinquants et les participants voulaient savoir ce que l'on entendait par là. Pour beaucoup, l'expression évoquait un bateau-pirate battant pavillon noir, ou encore des navires avec un pavillon de complaisance qui ne rendaient des comptes à personne.
- Des participants de partout au pays ont également souvent souligné le passage expliquant que la coopération internationale doit mettre fin à la surpêche, sinon la surpêche mettra fin aux pêches mondiales.
- La mention à l'effet que le premier ministre du Canada a déclaré très clairement ... a suscité des réactions très partagées. Certains, en particulier loin des côtes, y voyaient une déclaration forte qui leur donnait le sentiment que l'on agissait et que le problème était pris au sérieux. Toutefois, des intervenants et des participants côtiers en faisaient souvent une interprétation à la limite du sarcasme : « *arrêtez la surpêche, sinon ... nous allons vous répéter d'arrêter la surpêche!* ».
- Les gens avaient tendance à apprécier la déclaration à l'effet que le Canada tenterait de trouver des partenaires internationaux, mais ils voulaient en savoir plus sur ce que d'autres pays font dans ce dossier, qui sont nos alliés, et qui fait obstacle.
- La mention des 45 millions de dollars dépensés sur la question était un important déclencheur à presque chaque séance. Une faible minorité pensait que cela représentait beaucoup d'argent pour cette question, mais la réaction la plus répandue était que si les

pêches représentent 4,5 milliards de dollars par année pour le Canada, pourquoi propose-t-on de dépenser seulement 45 millions par année pour protéger la ressource des ravages de la surpêche? Les participants ont rapidement fait le calcul pour réaliser que ce montant représente seulement un pour cent de la valeur des exportations, et lorsqu'ils apprenaient que les 45 millions s'étaleraient sur cinq ans, ils étaient encore plus convaincus que tout cela n'était que de la poudre aux yeux. On affirmait souvent que ce montant représentait des « *pinottes* ».

- Les participants d'Halifax et de Nanaimo ont eu une réaction particulièrement négative à ces dépenses de 45 millions de dollars, car ils présumaient que tout montant supplémentaire pour lutter contre la surpêche internationale serait soustrait au budget de toutes les autres initiatives importantes et sous-financées du MPO, sans pour autant que ce montant suffise à réellement prévenir la surpêche.
- Les gens étaient généralement satisfaits d'apprendre qu'il y aurait une surveillance aérienne, mais ils désiraient également savoir quelle serait la contribution d'autres pays pour l'application des règlements de l'OPANO dans la zone réglementée par cette dernière.
- La mention de deux ou trois navires de la Garde côtière en patrouille dans la zone réglementée par l'OPANO n'a fait qu'attirer l'attention des gens sur la faible envergure de notre marine et notre garde côtière. « *Comment pouvez-vous penser que deux navires imposent l'ordre dans tout l'Atlantique nord? C'est chercher une aiguille dans une botte de foin.* »
- Un passage du document qui a été couvert de ridicule dans presque chaque séance était la mention à l'effet que le Canada avait réalisé 171 inspections et émis « **huit contraventions** » à des navires étrangers pour des infractions aux règles de pêche. À maintes reprises, les participants ont souligné avec dérision que huit contraventions ne comptaient pour rien selon eux, se demandant combien d'autres navires coupables de surpêche s'en tiraient sans conséquences. De plus, le lien entre l'accroissement du nombre des inspections et la diminution des contraventions suscite des questions chez bon nombre de participants qui ont des doutes quant à l'efficacité des mesures. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'explication sur la nature d'une contravention et si elle entraîne des peines. Les gens voulaient en savoir beaucoup plus sur les pénalités.
- L'amélioration de la coopération internationale et du soutien européen était perçue comme une bonne chose, mais pour les gens de Terre-Neuve-et-Labrador en général, et les intervenants en particuliers, on se demandait avec beaucoup de scepticisme si cela entraînerait un jour une réelle diminution de la surpêche et changerait concrètement leur situation. À la lecture de la déclaration à l'effet qu'il n'y a pas de solution rapide ou facile, un participant de St. John's a déclaré que « *les gens disaient probablement la même chose il y a un siècle* ».
- Des intervenants de Nanaimo en particulier se disaient très contrariés que le document prétende porter sur la stratégie du Canada à l'égard de la surpêche internationale, alors qu'il ne comporte aucune mention de mesures quelconques pour la côte du Pacifique; le document semble s'attacher exclusivement à la surpêche dans l'Atlantique.

Il est remarquable de constater que lors de la discussion sur le document d'information dans son ensemble, les participants revenaient toujours au fait qu'il y avait eu seulement huit

contraventions. C'était presque toujours perçu comme un signe que la stratégie actuelle du Canada à l'égard de la surpêche doit être inadéquate.

Comme on l'a mentionné, on se demandait beaucoup ce que faisaient les autres pays dans ce dossier, et si le Canada payait la note pour le reste du monde. On connaissait peu de choses sur le rôle d'autres pays, et les gens avaient plutôt tendance à spéculer en fonction de stéréotypes nationaux. On présumait parfois que la plupart des pays d'Europe occidentale sont très progressistes et soucieux de l'environnement, et qu'ils devaient donc faire partie des « bons » qui s'occupent activement de la question. Également, on évoquait souvent le principe que certains pays du Tiers monde sont prêts à des gestes désespérés pour s'alimenter et qu'ils sont plus susceptibles de pratiquer la surpêche et de moins se préoccuper d'enjeux de conservation à long terme comme celui de la surpêche. Les intervenants de la côte est et les participants du grand public à Terre-Neuve-et-Labrador avaient des vues différentes sur le rôle des pays européens. Beaucoup de participants prenaient pour acquis que le Canada prend l'initiative mondiale sur cette question probablement parce que l'on associe le Canada au rôle de « bon scout » parmi les nations, qui tente de faire ce qui est bien pour le monde entier. On manifestait également une curiosité certaine sur la position des É.-U. à l'égard de la surpêche.

Certains participants ont fait porter le blâme de la situation sur les multinationales du poisson. Ils estimaient que la pêche se pratique maintenant à une échelle industrielle jamais atteinte auparavant, et que les stocks s'épuisent en conséquence de cette avidité. Certains croyaient qu'il ne reste plus rien pour les plus petits exploitants. On a également souligné que la technologie des pêches avait progressé au point qu'il est maintenant possible pour de grandes usines flottantes de pratiquer une surpêche qui aurait été inimaginable il y a une génération.

Connaissance de la stratégie du MPO pour la surpêche

De manière générale, le grand public connaissait très peu les mesures prises jusqu'à maintenant par le MPO pour s'attaquer à la surpêche internationale. Au mieux, certains savaient que le Canada a déjà été impliqué dans des incidents ponctuels, comme le conflit du turbot, mais l'on avançait que ces événements n'avaient pas entraîné de progrès durable du dossier. Les groupes d'intervenants des provinces de l'Atlantique étaient beaucoup plus au courant de certains des mécanismes **censés** encadrer la gestion des pêches en haute mer, et l'on mentionnait plus souvent des éléments comme l'OPANO et la zone réglementée par l'OPANO, ainsi que le droit de la mer.

Dans toutes les séances, avec les intervenants comme le grand public, on ne savait pas véritablement si les pêches en eaux internationales un peu partout dans le monde étaient bien réglementées. Il y avait toutefois un consensus certain sur le fait qu'elles n'étaient PAS bien réglementées dans l'Atlantique nord, puisqu'il y avait eu une chute si radicale des stocks de poisson. Par contre, personne n'avait la moindre idée de la situation d'autres océans, comme le Pacifique ou l'Arctique. Même à Nanaimo, les gens exprimaient plus facilement une opinion sur la gestion des pêches de l'Atlantique en eaux internationales que sur la gestion des pêches internationales dans le Pacifique. À l'exception d'un ou deux pêcheurs de Nanaimo, qui était au courant de certaines des ententes sur le thon s'appliquant en haute mer dans le Pacifique, les pêcheurs de la côte ouest qui participaient au groupe de discussion ne s'aventuraient à peu près jamais en eaux internationales et n'avaient pas réellement réfléchi à la situation.

Dans toutes les séances, on reconnaissait que pour aborder le problème de la surpêche, le MPO devrait travailler avec d'autres intervenants comme des organisations internationales, des scientifiques et les pendants du MPO dans d'autres pays. On y voyait une démarche inévitable, puisqu'il était entendu qu'il faudrait une quelconque stratégie diplomatique. Certains des

groupes du grand public ont également mentionné une collaboration avec les Nations Unies, la première organisation internationale qui vient à l'esprit comme ayant un mandat de résoudre des conflits internationaux. Les avis étaient plus partagés sur l'opportunité pour le MPO de travailler avec des organismes internationaux de protection de l'environnement ou de conservation. On était d'avis que ces groupes pourraient donner au Canada une certaine caution morale dans l'opinion mondiale. Dans des villes comme Toronto et Calgary, le dossier global de la surpêche était souvent perçu comme un véritable enjeu de conservation, avec des incidences environnementales.

Certains des intervenants et des membres du grand public de Terre-Neuve-et-Labrador avaient une opinion plus mitigée des groupes environnementaux, quelques-uns associant ces groupes à des comportements « extrémistes » (p. ex. cloutage des arbres, boycotts, sabotage de la chasse au phoque). Un point soulevé à maintes reprises, en particulier parmi les intervenants, était que le MPO se devait également de faire participer les pêcheurs eux-mêmes et d'écouter ce qu'ils avaient à dire. On a également suggéré que le Canada et le MPO parrainent un sommet de pays riverains de l'Atlantique nord pour tenter de constituer des alliances afin d'en arriver à une réglementation applicable en haute mer.

Réaction au communiqué de presse « Le gouvernement du Canada annonce de nouvelles mesures pour lutter contre la surpêche étrangère »

Comme dans le cas du document d'information distribué plus tôt dans la séance, ce communiqué de presse a suscité des opinions très partagées, marquées par les préjugés à propos du gouvernement qu'entretiennent divers participants. Le grand public à l'extérieur de l'Atlantique canadien et Nanaimo était plutôt élogieux. Ils percevaient que l'on prenait des mesures, que des progrès s'accomplissaient, et que le Ministre semblait s'occuper du dossier. Les participants d'autres groupes étaient plus hostiles et sceptiques à l'endroit du gouvernement, et donc plus méfiants à l'égard de la source du document. Les intervenants de l'Atlantique canadien affirmaient qu'il s'agissait de la même vieille rengaine. Ils étaient convaincus que ce n'était que de la propagande gouvernementale pour mettre en valeur le ministre des Pêches et des Océans, et donner *l'impression* que l'on agissait. Les points mentionnés dans le communiqué, émis en mai 2004, évoquaient de vagues souvenirs chez quelques intervenants, notamment une personne de Calgary, mais la sensibilisation n'était pas élevée.

Le contenu de communiqué a soulevé quelques points précis :

- Beaucoup se scandalisaient des 15 000 tonnes de prises illégales, une quantité qui semble énorme.
- Les montants cités dans le communiqué en ont mélangé beaucoup, accentuant leur scepticisme. Les gens voulaient savoir comment les divers millions en cause permettaient d'en arriver aux 45 millions de dollars mentionnés dans le document d'information, et s'il s'agissait de montants annuels ou sur une plus longue période.
- Le concept d'« *éminents Canadiens* » a suscité une certaine connotation négative, pour beaucoup de participants, cela semblait signifier que des vétérans du parti obtiendraient une sinécure.
- Le fait que l'on triple le nombre de navires canadiens en patrouille et que des navires internationaux aient été arraisonnés a reçu un bon accueil, et constitue un bon point à

mettre en évidence. Le fait que l'on décrive le Ministre comme étant en colère a également obtenu quelques commentaires favorables.

- C'est bien de déclarer que le « *Canada souhaite que tous les autres États qui pratiquent la pêche respectent intégralement les règlements* », mais s'ils ne le font pas, quel est notre recours?

La stratégie du Canada

Le principe que la surpêche internationale devienne un cheval de bataille pour le Canada recevait un appui presque unanime. L'idée à l'effet que ce combat pourrait représenter pour les années 2000 ce que la lutte aux mines antipersonnel a signifié pour le Canada dans les années 1990 a été très bien accueillie. Toutefois, les participants ont lancé l'avertissement que nous devons montrer que nous prenons la question vraiment au sérieux. Ils ont suggéré que le Canada déploie de nombreux efforts diplomatiques, qu'il investisse des fonds dans le dossier, et qu'il s'assure que les pêches canadiennes reposent sur un comportement irréprochable. Certains participants s'interrogeaient sur l'influence et le poids réel du Canada à l'échelle mondiale, mais estimaient néanmoins que la tentative en valait la peine.

« Le Canada a suffisamment souffert de la destruction de sa pêche à la morue à cause de la surpêche; si nous ne prenons pas l'initiative, qui le fera? »

En général, les gens étaient d'avis que la stratégie du Canada allait dans le bon sens, mais l'on craignait que les efforts n'aient pas de suite, et que nos tentatives d'exercer des pressions sur d'autres pays pourraient manquer de muscle et être perçues comme des paroles creuses.

D. Priorités d'intervention

Mesures souhaitées

De nombreux participants de partout au pays, et non seulement des Terre-Neuviens ou des intervenants, se disaient frustrés de la lenteur des changements à l'égard de la surpêche. Ils voulaient que le Canada prenne des mesures fortes et décisives, et ne fasse pas de cadeaux. Ils souhaitaient une plus grande présence de la Garde côtière, plus de navires de la Marine, plus de surveillance et plus d'application des lois et règlements – et plus de sanctions. Certains participants de Terre-Neuve-et-Labrador ont signalé que sur le plan diplomatique, le Canada se trouverait toujours en situation désavantagée face à une institution aussi puissante que l'Union européenne, et que la multiplication des pourparlers n'avait jamais donné de résultats.

Des intervenants et des membres du grand public à Terre-Neuve-et-Labrador avaient diverses idées de ce que devrait faire le Canada en matière de surpêche étrangère. Les types de solutions proposées tendaient vers une surveillance accrue, plus de patrouilles, peut-être solliciter la collaboration de la marine américaine et, au premier plan, l'imposition de règles communes aux pays pêchant dans ces eaux. Certains intervenants de Clarendville estimaient que l'OPANO peut jouer ce rôle, mais que le Canada serait mieux placé pour appliquer ces règlements. Un appui a également été exprimé au principe que le Canada impose unilatéralement des règlements et des contingents dans des parties de l'Atlantique adjacentes aux eaux canadiennes. Les intervenants comprenaient tous qu'il s'agissait là d'une « gestion d'intendance », mais cette terminologie n'était pas bien connue du grand public à Terre-Neuve-et-Labrador, ni ailleurs en fait.

Un participant de St. John's soulignait ce qui suit :

« Parfois, il faut qu'un pays se démarque pour que les choses bougent. Avant que l'Islande ne déclare unilatéralement une limite de 200 milles, les pays n'avaient que des limites de 50 milles, puis d'autres pays ont suivi l'exemple de l'Islande. » Il est sous-entendu que le Canada devrait faire preuve d'autant d'initiative.

Mesures diplomatiques et application réglementaire

Le consensus de la plupart des groupes est que le Canada tente de suivre la voie diplomatique depuis très longtemps dans ce dossier. Cette voie était jugée importante, mais l'on estimait également crucial que le Canada la renforce par l'application réglementaire et fasse preuve de son sérieux. Les participants de l'extérieur de Terre-Neuve-et-Labrador étaient très sensibles au besoin que le Canada explique aux Canadiens et à l'opinion mondiale la question de la surpêche internationale. On a avancé qu'à moins que le Canada ne soit soutenu par des appuis et des ententes solides, il y aurait peu d'avancées concrètes. Cela dit, les participants ont exprimé sans équivoque le besoin de prendre des mesures vigoureuses en soutien de la stratégie diplomatique, sinon les pays coupables de surpêche n'auraient pas de motif pour cesser de se soustraire aux règles.

Les Canadiens semblent aimer en théorie le principe du recours à des tactiques diplomatiques, qui correspond bien à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils étaient aussi d'avis que le Canada devrait être prêt à intervenir plus vigoureusement lorsque les discussions n'aboutissent pas, ce qui semble être le cas. Beaucoup croient également que si les É.-U. étaient dans la même position que le Canada à l'égard de la surpêche, ils prendraient des mesures beaucoup plus agressives et ne se soucieraient pas des représailles. Au bout du compte, on croyait qu'ils obtiendraient les résultats qu'ils désirent.

« Je n'aime peut-être pas ce que les Américains font en Irak, mais au moins ils n'ont pas peur de passer de la parole aux actes. »

À Terre-Neuve, tant le grand public que les intervenants étaient plus en faveur de mesures agressives de la part du Canada, mais même alors, c'était toujours dans le contexte de tenter d'impliquer d'autres pays. Ils voulaient que le Canada arraisonne plus de navires et assume le contrôle des parties des Grands Bancs qui sont au-delà de la zone de 200 milles, de manière unilatérale si nécessaire (mais paradoxalement, ils s'attendent à ce que le Canada obtienne l'appui des É.-U. avant de passer à l'action) et y appliquer la réglementation.

Une solution proposée spontanément consistait à intégrer l'éducation aux mesures de solution. Des participants du grand public ont cerné le besoin d'une défense d'intérêts publics, sans employer spécifiquement cette expression. Ils ont avancé que la stratégie du Canada avait besoin d'une combinaison d'application réglementaire, de diplomatie et d'éducation, dans une optique mondiale.

Possibilité de représailles

Les participants exprimaient des vues très divergentes sur la question de politiques agressives canadiennes en surpêche provoquant d'éventuelles représailles de la part de l'Europe et d'autres pays. On constatait avec intérêt qu'à Toronto et Calgary, les groupes de femmes étaient beaucoup plus disposés à accepter des représailles comme le prix à payer pour le Canada s'il agit selon ses principes. Elles avaient un point de vue plus émotif, presque moraliste, sur la question. Les hommes de ces villes étaient plus détachés. Ils aimaient l'idée que le Canada adopte la ligne dure, mais ils s'inquiétaient aussi de l'impact économique pour le

Canada dans son ensemble, et se demandaient quelle serait la gravité des conséquences si le Canada appliquait des mesures jugées illégales par d'autres pays. Néanmoins, on soulignait que le Canada avait déjà enduré d'importantes représailles de la part des É.-U. dans le conflit du bois d'œuvre et l'interdiction d'importation du bœuf canadien, sans conséquences réellement graves. L'économie canadienne dans son ensemble était perçue comme se portant relativement bien malgré ces événements.

D'autres participants, en particulier loin des côtes, reconnaissaient que des pays étrangers pourraient adopter des mesures très nuisibles pour le Canada, et que nous devrions prendre soin de ne pas trop pousser l'escalade. Si le Canada doit appliquer des mesures qui pourraient entraîner des représailles, nous devons nous doter de quelques alliés, et ne pas affronter seuls le reste du monde. Dans l'ensemble, le consensus était qu'il vaut mieux agir que ne rien faire, et certains se demandaient si un quelconque progrès était possible sans un certain recours au principe de la carotte et du bâton. La plupart des participants de Terre-Neuve-et-Labrador étaient convaincus que les autres Canadiens ne seraient pas disposés à risquer des représailles susceptibles d'affecter l'économie de leur province, alors qu'en fait, comme on l'a mentionné, il semblerait que de nombreux Canadiens de l'extérieur de Terre-Neuve-et-Labrador, notamment de Calgary et de Nanaimo, seraient effectivement prêts à subir un certain degré de représailles.

Pour ce qui est de la façon de répartir les ressources affectées au problème de la surpêche, on avait l'impression que la diplomatie, bien qu'elle soit très importante, ne serait pas nécessairement très dispendieuse, « *les paroles ne coûtent pas cher* ». L'application réglementaire était le domaine où l'on estimait qu'il faudrait investir plus, car si le Canada devait prendre des mesures comme l'arraisonnement d'un plus grand nombre de navires, des inspections plus nombreuses et la dissuasion de navires délinquants, il faudra d'importants renforcements à la Garde côtière et aux inspecteurs du MPO, et peut-être pour la Marine, et tout cela coûte très cher. Plusieurs ont affirmé que peu importe ce que nous dépensons, il faudra que ce soit plus qu'un maigre montant de 45 millions de dollars sur cinq ans.

Qu'est-ce qui serait une réussite dans le dossier de la surpêche?

Les participants de partout croyaient que si le Canada réussit à régler le problème de la surpêche en haute mer, cette réussite devrait être manifeste. Les participants s'attendaient à ce que la réussite se traduise par un retour des emplois dans les petits ports éloignés de l'est du Canada, une nouvelle prospérité des villages de pêcheurs, le rétablissement des stocks de morue, moins de navires étrangers trouvés coupables d'actes illégaux, un groupe d'alliés travaillant avec le Canada sur cette question, et une amélioration de la situation mondiale des stocks de poisson. Certains s'attendaient également à ce qu'une réussite se traduise par une baisse du prix de la morue et d'autres poissons au supermarché.

Participation d'autres ministères

Pour presque l'ensemble des participants, il allait sans dire que d'autres ministères en plus du MPO auraient un rôle à jouer dans le dossier de la surpêche. On estimait que les Affaires étrangères devraient naturellement prendre en charge les efforts diplomatiques et les négociations. Le ministère de la Défense nationale était également perçu comme un participant nécessaire dans les activités d'application réglementaire, au moyen de ses navires et aéronefs de surveillance. Beaucoup de participants préconisaient également un rôle pour Environnement sur cette question, car un grand nombre y voyaient un problème de nature très environnementale, rattaché à la préservation des espèces océaniques.

Il était également évident pour la grande majorité des participants que les pêcheurs et les collectivités côtières ont besoin d'être impliqués, mais la forme d'une telle participation n'était pas toujours évidente. Il y a des préoccupations du fait que les pêcheurs peuvent en savoir beaucoup sur le poisson, mais qu'ils ne comprennent pas nécessairement certaines des contraintes diplomatiques, et qu'ils pourraient exiger des mesures plus radicales que ce qui serait souhaitable. Cependant, d'autres soulignent à nouveau que les pêcheurs seraient mieux placés pour conseiller le Ministère sur les véritables problèmes. Mais l'on a également souligné que même si l'on demande l'opinion de ces gens, cela ne signifie pas qu'il faut suivre cette opinion à la lettre, mais simplement qu'il faut en tenir compte.

Gestion d'intendance

Comme on l'a mentionné, la reconnaissance de cette expression était très limitée. Cependant, beaucoup ont décrit des politiques souhaitées pour le Canada qui en fait correspondent à une « gestion axée sur la conservation ». Lorsque l'on demandait aux participants ce que signifiait la gestion d'intendance, la plupart n'en avaient aucune idée, ou se demandaient si la chose fonctionnait avec un gérant! Il se dégageait un soutien étendu et clair pour que le Canada prenne des mesures concrètes à l'égard de la surpêche en eaux internationales. Ce n'est qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier chez les intervenants, que l'on a mentionné spontanément l'expression « gestion axée sur la conservation ». Certains participants de Terre-Neuve-et-Labrador préconisaient plus que le Canada déclare que des zones à la limite de 200 milles font partie de notre « zone économique » que nous devons commencer à réglementer unilatéralement. Certains allaient même jusqu'à dire que le Canada devrait simplement annexer ces zones à nos eaux territoriales et donner l'exemple au reste du monde. On soulignait que jusqu'à ce que l'Islande déclare unilatéralement une limite de 200 milles à la fin des années 1970, la norme de limite nationale était de seulement 50 milles. À d'autres endroits comme Nanaimo, les gens aimaient le principe d'une gestion axée sur la conservation, mais se demandaient si le Canada avait des ressources suffisantes dans sa Marine et sa Garde côtière pour effectivement exercer une telle gestion.

Gouvernance internationale des pêches

Aucun participant ne connaissait cette formulation précise de l'expression. Lorsque l'on demandait aux gens de tenter de la définir, leur description correspondait plus ou moins au concept. On imaginait qu'il devait s'agir d'une forme quelconque de processus ou de traité régissant la façon dont les pêches seraient censées se dérouler dans le monde, et que ce processus tiendrait compte de facteurs environnementaux et de conservation, ainsi que d'aspects de souveraineté nationale. Certains membres du grand public se demandaient si le concept était rattaché aux Nations Unies ou à un quelconque processus de droit de la mer. D'autres participants trouvaient qu'il s'agissait d'une expression à connotation plutôt technique et bureaucratique pour un concept dont il faudrait faire une vaste promotion. Toutefois, il y avait très peu de suggestions pour une expression plus évocatrice. À certains égards, certains jugeaient cette expression un peu trompeuse, car le processus actuel de l'OPANO en haute mer ne peut pas vraiment être qualifié de « gouvernance ».

Développement durable

Des intervenants et des participants plus éduqués et plus sensibilisés à l'environnement connaissaient très bien la définition exacte du « développement durable ». D'autres ne connaissaient pas le concept par ce nom, mais après présentation d'une explication et d'une

définition aux groupes, on estimait à l'unanimité qu'il s'agissait d'un principe très louable qui devrait absolument occuper une place centrale dans la politique canadienne de lutte à la surpêche. Certains intervenants mentionnaient que le Canada trouverait bien peu d'appuis dans la collectivité internationale si nous donnons l'impression de vouloir limiter la surpêche seulement pour que nos pêcheurs puissent gagner plus d'argent. On a avancé que si le Canada insiste sur un principe universellement apprécié comme le développement durable, il pourrait alors présenter son désir d'agir à titre de chef de file sur la question comme reposant sur des motivations altruistes et le désir de protéger l'humanité de sa propre avidité.

Méthodes de communications

Il est difficile d'en arriver à une conclusion sur les méthodes que les Canadiens apprécieraient pour obtenir plus d'information sur la question. Il n'y avait pas de particularité sur la façon dont les Canadiens voudraient être informés des enjeux de la surpêche, par rapport à la façon dont ils voudraient être informés à propos de toute autre question d'actualité. Les préférences variaient, ce qui suggère une approche mixte. Pour certains, le journal télévisé constitue leur principale source de nouvelles, et ils s'attendraient donc à s'informer de l'évolution du dossier de la surpêche par des reportages au téléjournal. D'autres comptent plus sur les journaux ou les magazines. Les gens les plus intéressés à en savoir plus sur le dossier mentionnaient souvent désirer se renseigner par Internet. Ils voulaient pouvoir apprendre facilement comment le dossier avance par le site Web du MPO, et peut-être également par des liens vers les plus récentes nouvelles et des groupes de conservation. Il en allait de même pour les intervenants, qui en plus étaient nombreux à s'attendre à un complément d'information de la part de leurs publications professionnelles.

Cependant, il est remarquable que bon nombre de participants se demandent pourquoi les médias canadiens (locaux, nationaux selon l'emplacement du groupe), ne semblaient pas présenter de reportages sur cette question – ils ne se souviennent pas d'en avoir entendu parler au cours des bulletins de nouvelles.

